

CONCOURS PHILATELIQUE

Voici les résultats du concours du mois de janvier, relatif à la date la plus proche du commencement du club (07 octobre 1958).

1 Jean Thomas, Paul Jottard et P Questiaux 50 pts (date exacte)
4 Maurice Jacob 49 (8-X) 5 Sacré R, Delmez A et Vererfven M 45 (2-X)
8 A Delfosse 44 (1-X) 9 F Smets 39 (18-X) 10 M Quoitot 30 (27-X)

Au total final pour les quatre concours le classement est le suivant

1 J Thomas 417; 2 P Jottard 410; 3 A Delfosse et A Delmez 366
5 P Questiaux 362; 6 M Jacob 353; 7 M Vererfven 351; 8 M Quoitot
343; 9 R Sacré 305; 10 J Dessy 199; 11 F Smets 129 12 M Pauwels 99

Les prix seront distribués lors de la réunion du jeudi 19 février.

AVIS IMPORTANT AU SUJET DES REALISATIONS INTER-MEMBRES

Les lots des réalisations inter-membres sont exposés à partir de 19 H 30 soit une heure avant le début des réalisations.

Les amateurs sont priés de consulter les lots avant le début des réalisations car désormais, aucune contestation ne sera plus admise à l'issue des réalisations.

NOUVEAU CONCOURS PHILATELIQUE

Après les concours de présentation des timbres, nous reprenons un concours de recherches philatéliques. Ce concours comportera également quatre étapes et sera récompensé par les mêmes prix que les précédents concours.

Les réponses exactes seront déposées sous scellé auprès d'un membre du comité autre que le secrétaire. Les points figurant à côté de chaque question sont ceux attribués à cette question.

Premier questionnaire

- 4 pts 1 - Deux pays d'Afrique ont consacré un timbre à la quinzaine africaine de Bruxelles en septembre 1973. Lesquels ? N° des timbres
- 6 pts 2 - Le beffroi de Bruges figure sur trois timbres d'un pays du marché commun ? Nom du pays ? N° des timbres
- 4 pts 3 - Six timbres portent le sigle CF (Communauté française) Lesquels
- 6 pts 4 - Trois timbres des U.S.A. célèbrent le troisième anniversaire de l'arrivée des wallons à Manhattan. Lesquels ?
- 6 pts 5 - Un chimiste belge qui inventa un papier photographique et en 1906 la bakélite figure sur un timbre de notre pays. De qui s'agit-il ? N° du timbre.
- 4 pts 6 - Quel est le titre du journal de la Fédération des sociétés philatéliques françaises ?
- 6 pts 7 - Quel a été le premier pays du continent américain à utiliser des timbres-poste ?
- 4 pts 8 - Lors de l'occupation française de notre pays, quelle ville était le chef-lieu du département de l'Ourthe ?
- 6 pts 9 - De ces trois pays : Autriche, Italie, USA, quel est le premier qui a émis un timbre pour la poste aérienne ?
- 4 pts 10 - Quelle est l'effigie du timbre qui a été utilisé dans les colonies françaises entre 1871 et 1875 ?

Les réponses doivent parvenir chez le secrétaire : rue haute, 24 1300 Wavre pour le samedi 28 février au plus tard.

PETITES ANNONCES

A vendre 400 F les catalogues Europe et Outremer Yvert & Tellier 1976
M G Vanderstraeten, chausée de l'orangerie, 41 1300 Wavre

Recherche tous timbres, FDC, cartes maximum ayant trait à la natation, water-polo, pêche sous-marine, surfing....

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 Wavre

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 19 FEVRIER 1976

N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	5 petite déchirure	0	6000	900	
2		6	0	200	80	
3		6 paire	0	400	150	
4		7	0	200	80	
5		8	0	1800	700	
6		9	x	5500	1500	
7		12 gomme orig réparé	xx	55000	5500	
8		13	x	1000	350	
9		14	x	1600	550	
11		17-21	0	2780	1000	
12		21	0	2300	800	
13		25	0	1700	500	
14		26-30	xx	4350	1500	
15		32 mince	xx	1500	450	
16		36	xx	5000	2000	
17		38-41 à vérifier	xx	12900	3500	
19		53-66 60;63 & 65 à ver	xx	12200	2750	
20		68-70	xx	280	110	
21		71-73	xx	300	120	
22		74-80 78 mince	xx	8500	2750	
23		81-83	xx	400	120	
24		84-107	xx	5600	2200	
25		129-31	xx	350	140	
26		132-34	xx	1600	650	
27		135-49	xx	8600	3750	
28		165-78	xx	19000	7600	
29		179-81	xx	500	200	
30		187	xx	220	85	
31		190-210	xx	3250	1300	
32		211-19	xx	1250	500	
33		221-33	xx	3250	1300	
34		237-39	xx	400	160	
35		240-44	xx	360	145	
36		249-53	xx	380	150	
37		254-57	xx	280	110	
38		258-66	xx	3600	1450	
39		267-72	xx	1100	450	
40		276-88 A	xx	850	340	
41		289-92	xx	5250	2100	
42		289-92	0	1200	400	
43		292 C/H	xx	950	375	
44		293-98	xx	1250	500	
45		302-04	xx	350	140	
46		305-07	xx	850	340	
47		308-14	xx	1250	500	
48		P.A. 1/4	xx	300	120	
49		P.A. 5	xx	1100	450	
50		317-24	xx	3500	1400	
51		326-32	xx	2750	1100	
52		335-40	xx	300	120	
53		351-52	xx	3200	1300	
54		353-55	xx	1200	480	
55		356-62	xx	3800	1500	
56		377-83	xx	7250	2900	
57		385	xx	300	120	
58		386-89	xx	625	250	
59		390-93	xx	1750	700	
60		401-03	xx	300	120	

Les collections thématiques Suite du N° 102

Trouver les pièces philatéliques

Pour trouver les timbres et les empreintes postales, les principales sources d'approvisionnement sont les circulations, les services d'abonnements, les échanges et les petits cadeaux de la famille et des amis lorsque les résultats scolaires sont bons; enfin, les trouvailles de droite et de gauche. Sur ce dernier point, nous ne vous mettrons jamais assez en garde contre les "bonnes affaires", elles n'existent pas et cachent toujours une escroquerie. **DONC NE VOUS LAISSEZ JAMAIS PRENDRE A DES OFFRES EXTRAORDINAIRES.**

Classer les pièces philatéliques

Nous voici avec des pièces qui ne peuvent rester en vrac, il faut les classer. Pour cela le plus simple est d'avoir un classeur de stock pour les timbres et une boîte à chaussures pour les plis. Pourquoi un classeur de stock ? Parce que vous serez amené sans cesse à intercaler des pièces entre celles déjà classées, aussi est-il préférable de n'avoir qu'à repousser les timbres un peu plus loin sous la bande, plutôt que de les décoller chaque fois pour les recoller ailleurs. Quelques manutentions de l'espèce et vos vignettes postales sont détériorées, à moins qu'elles ne soient fixées sur un support dépassant très légèrement leurs dimensions. Dans ce cas, c'est le support qui est décollé. C'est à chacun suivant le matériel dont il peut disposer, à utiliser le système qui lui convient le mieux. Pourquoi une boîte à chaussures ? Ce "classeur" gratuit est ce qui a été trouvé de plus pratique jusqu'à maintenant, par son faible encombrement et pour la quantité de plis qu'on peut y ranger.

Comment classer ?

Nous voici avec un certain nombre de pièces postales : timbres et plis; comment les classer ? Tout dépend du sujet. Attention ! nous commençons par classer un stock, nous n'en sommes pas encore au stade de la présentation pour une exposition. En tout état de cause, et sauf pour les collections de sujet ou de but d'émission pour lesquelles on peut conserver un classement par pays, par série et par ordre chronologique, le principe même des collections thématiques implique obligatoirement un classement suivant le thème représenté sans jamais tenir compte de l'idée de série, c'est-à-dire que les séries non homogènes doivent être "cassées"; chaque timbre de ces séries se devant d'être classé à la place qui lui revient.

Sur ce point, nous ne pouvons que donner des idées générales. En effet, si vous collectionnez des animaux, des plantes, des sports, il va sans dire que le classement rationnel est par famille scientifique d'animal, de plante ou par sport. Par contre, si vous vous intéressez à des monuments, le classement le plus rationnel est :

1° par pays

2° par ordre alphabétique des villes. Suivant le cas, vous pourrez compléter par un classement par région ou par département.

Donc, chaque sujet a son ou ses classements possibles. Mais comme il s'agit de pièces qu'on peut avoir besoin de rechercher rapidement, elles peuvent aussi être rangées par pays et par ordre chronologique.

Extrait de la revue "LA PHILATELIE FRANÇAISE" du 31 mai 1975.

(à suivre)

N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
61	Belgique	404-06	xx	225	90	
62		407-09	xx	300	120	
63		411-18	xx	475	190	
64		P.A. 6-7	xx	310	125	
65		429-35	xx	1800	720	
66		438-46	xx	375	150	
67		447-54	xx	340	135	
68		458-65	xx	350	140	
69		478	xxx	650	300	
70		466-70	xx	300	120	
71		471-77	xx	1000	400	
72		481-83	xx	300	120	
73		484-87	xx	230	95	
74		488-95	xx	950	380	
75		496-503	xx	600	240	
76		513-18	xx	1150	460	
77		519-26	xx	800	320	
78		504-11	xx	2100	840	
79		532-37	xx	550	220	
80		568-724(26 séries comp)	xx	3200	1100	
81		année 60 pas blocs	xx	2200	750	
82		année 61 pas blocs	xx	800	280	
83		divers (séries compl)	xx	6600	2300	
84		idem	xx	14000	4900	
85		idem	xx	6600	2300	
86		idem	xx	3500	1200	
87		idem	xx	5400	1900	
88		idem	xx	21700	7600	
90		J.O. de Rome		30000	10500	
91		J.O. de Tokyo		46000	16000	
93	Congo belge	54-63	xx	1650	500	
94		405 surch renv	xxx		100	
95	France	95 regommé	xxx	750	1900	
96	Belgique	728-36	xx	260	100	
97		724 A-T	xx	970	380	
98		737-42	xx	750	300	
99		743-47	xx	500	200	
100		751-55	xx	1150	450	
101		756-60	xx	625	250	
102		781-84	xx	420	160	
103		761-72	xx	1750	700	
104		773-80 grosses charn	xx	1275	400	
105		785	xx	650	260	
106		786	xx	260	100	
107		787-91	xx	1100	440	
108		807-10	xx	250	100	
109		810 A	xx	550	220	
110		814-22	xx	1100	440	
111		823-25	xx	350	140	
112		834-40	xx	800	320	
113		845-46	xx	300	120	
114		849-59	xx	420	165	
115		803-06	xx	240	95	
116		842-44	xx	625	250	
117		863-67	xx	1600	640	
118		P.A. 28 29	xx	250	100	
119		860-62	xx	1000	400	
120		868-75	xx	950	380	
121		876-78	xx	800	320	
122		879	xx	900	360	

Les timbres canadiens

L'année suivante, soit en 1898, un timbre spécial de deux cents marque la naissance du "courrier impérial à un penny". C'est l'affranchissement à un bas tarif uniforme du courrier de première classe dans tout l'Empire britannique. Ce timbre fut, en fait, le premier timbre de Noël émis au monde. Illustrant une carte du monde avec l'Empire britannique identifié en rouge, il portait l'inscription suivante : "XMAS 1898".

En 1908, huit nouveaux timbres sont émis pour marquer le tricentenaire de la fondation de Québec par Champlain. Puis, en 1917, une reproduction en miniature du tableau de Robert Harris - "Les Pères de la Confédération" - souligne le cinquantième anniversaire du Dominion canadien.

L'utilisation de la lithographie et de la photogravure, à compter de 1968, devait donner une nouvelle dimension aux timbres spéciaux et commémoratifs en introduisant une richesse de couleurs variées et un truchement de ces procédés d'impression. Ainsi, on a pu reproduire des oeuvres d'artistes de renom, comme Suzor-Côté, le groupe des sept, Emily Carr et Paul Kane.

Parmi nos autres timbres attrayants et aux couleurs variées, il y a la série de Noël 1970 s'inspirant de dessins d'enfants, la "Feuille d'érable aux quatre saisons" (1971) et la série lancée en 1972 sur les Indiens du Canada.

Des suggestions

Chaque année, quelque 200 Canadiens proposent aux postes canadiennes des sujets pour l'émission de futurs timbres. C'est à la suite de telles suggestions qu'un timbre rendant hommage au poète canadien John McCrae a été émis en 1968, et qu'un autre, célébrant le cinquantième anniversaire de la découverte de l'insuline, a paru en 1971.

Si vous voulez faire une suggestion sur un futur timbre, il faut vous conformer aux normes suivantes :

- 1 - Les sujets doivent illustrer la vie économique et culturelle de notre nation, promouvoir la connaissance des traditions, des réalisations et de l'histoire du Canada ou, enfin, servir à créer un climat de coopération et de bonne entente internationale
- 2 - On ne peut émettre des timbres dont les sujets portent sur :
des associations particulières ou de bienfaisance
des confessions religieuses
des professions particulières
des produits commerciaux ou des entreprises commerciales
des guerres ou des conflits particuliers
- 3 - Seuls les membres de la famille royale peuvent recevoir de leur vivant les honneurs d'une émission. Toutefois, des timbres sont émis à l'effigie de personnes disparues qui ont laissé leur empreinte dans la vie canadienne
Par exemple, en octobre 1971, les Postes canadiennes ont émis un timbre à la mémoire de Pierre Laporte qui, une année plus tôt, avait été victime d'un assassinat politique. Ce timbre célébrait le cinquantième anniversaire de sa naissance.
- 4 - Les anniversaires considérés sont le cinquantième, le centième et ainsi de suite par multiples de cinquante.
- 5 - Il doit s'écouler au moins 25 ans avant qu'un même sujet ne fasse à nouveau l'objet d'un timbre.

(à suivre)

Extrait d'une publication des Affaires publiques du Ministère des postes du Canada.